



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32336>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-32336

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Forme juridique de l'acheteur** : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : TRAVAUX DE RENOVATION DES STATIONS DU METRO DE LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (4 LOTS)

**Description** : La consultation est décomposée en quatre lots ci-après énoncés : Lot 1 : Serrurerie. Lot 2 : Maçonnerie. Lot 3 : Peinture. Lot 4 : Eclairage et électricité. Les présents marchés publics sont passés selon une procédure avec négociation, en application des articles L2124-3, R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du Code. Il s'agit d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1° et R2162-2 et suivants du Code. Chaque accord-cadre est conclu avec un seul opérateur économique et exécuté en partie par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre. En application de l'article R2162-4 du Code, chaque accord-cadre est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement, à savoir : Lot 1 : 50 000 000 euros HT. Lot 2 : 50 000 000 euros HT. Lot 3 : 20 000 000 euros HT. Lot 4 : 15 000 000 euros HT. La durée de chaque accord-cadre est de huit ans ferme, à compter de sa date de notification. La durée de chaque marché subséquent sera mentionnée dans l'acte d'engagement y afférant. Les accords-cadres à passer sont des marchés publics de travaux. Ils se réfèrent au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de travaux (CCAG/Travaux), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Au stade des candidatures, les documents transmis en annexe du présent Avis d'appel public à la concurrence sont les suivants : - Le règlement de la consultation « Phase candidature » et ses annexes, composant le Dossier de consultation au stade de la candidature (DAC), comprenant : - Annexe 1 : Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1). - Annexe 2 : Déclaration du

candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) et son annexe relative à la présentation des références du candidat. - Annexe 3 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à tous les lots. - Annexe 4 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) propre à chaque lot. Les candidats doivent obligatoirement transmettre leur candidature (et leur offre en phase ultérieure) de façon dématérialisée via le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) (les candidats pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour d'éventuels compléments, précisions ou rectifications). Les dossiers qui seraient remis sous format papier seront retournés non ouverts à l'expéditeur et ne seront donc pas analysés. En application de l'arrêté du 22 mars 2019, les candidats pourront transmettre une copie de sauvegarde qui devra parvenir dans le délai imparti pour la remise des candidatures. Elle devra être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde" et ne pourra être ouverte que dans les cas prévus dans ledit arrêté. En phase ultérieure, la RTM mettra à disposition le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) complet aux candidats admis à déposer une offre, via le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) qui fournira à ces derniers les modalités de téléchargement (adresse Internet et code d'accès). Les candidats devront transmettre leur offre obligatoirement de façon dématérialisée via le site Internet [achatpublic.com](http://achatpublic.com). Les éventuelles questions relatives à la présente procédure devront impérativement être adressées sur le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) qui met à disposition des candidats un système d'échange de recommandés électroniques dématérialisés.

**Identifiant de la procédure :** 23d859ca-4ae6-480b-aa25-c2d984d4735c

**Identifiant interne :** Affaire N°EM/CH/24/010

**Type de procédure :** Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée :** No

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45454100 Travaux de réfection

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Marseille

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le montant estimé du lot 1 est compris entre 13 000 000 euros HT et 22 000 000 euros HT sur la durée de l'accord-cadre (8 ans). Le montant estimé du lot 2 est compris entre 13 000 000 euros HT et 22 000 000 euros HT sur la durée de l'accord-cadre (8 ans). Le montant estimé du lot 3 est compris entre 5 000 000 euros HT et 9 000 000 euros HT sur la durée de l'accord-cadre (8 ans). Le montant estimé du lot 4 est compris entre 3 000 000 euros HT et 5 000 000 euros HT sur la durée de l'accord-cadre (8 ans).

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

## Section 5 - Lot

## 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : La consultation est décomposée en quatre lots ci-après énoncés : Lot n°1 : Serrurerie. Lot n°2 : Maçonnerie. Lot n°3 : Peinture. Lot n°4 : Eclairage et électricité.

**Description** : Les prestations à réaliser sont décrites et s'exécutent conformément aux dispositions du CCAP commun à tous les lots ainsi qu'au CCTP propre à chaque lot, documents joints en annexe du présent Avis d'appel public à la concurrence.

**Identifiant interne** : TRAVAUX DE RENOVATION DES STATIONS DU METRO DE LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (4 LOTS)

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45454100 Travaux de réfection

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45262522 Travaux de maçonnerie

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45442100 Travaux de peinture

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 44316500 Serrurerie

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 0

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Les candidats ont la possibilité de soumissionner à un, plusieurs ou à la totalité des lots. Les offres seront examinées lot par lot. Les candidats ne peuvent présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Chaque lot donne lieu à la passation d'un marché séparé. La date limite de remise des candidatures est fixée au 04/04/2024 à 16h00.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Ne sont pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Il est précisé que le DUME est accepté pour la présentation des candidatures. Pour présenter sa candidature, le candidat transmet : 1/ Le formulaire DC1 « Lettre de

candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Le candidat indique le ou les lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée. Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Chaque candidat (entreprise unique, mandataire, cotraitant ou tout autre opérateur économique présenté dans la candidature) doit transmettre en plus du document sus énoncé: 2/ Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement », ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requis (document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)). 3/ Le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). A ce titre, le candidat renseigne la rubrique F1 du formulaire DC2. 4/ Une liste des principales références pour des travaux similaires à l'objet du ou des lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée, au cours des cinq dernières années (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte). Les références peuvent concerner soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule, soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Afin de faciliter la présentation des références, le candidat renseigne l'annexe 1 du DC2 relative à la présentation des références. Il est précisé qu'en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution des accords-cadres. Un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs (article R2142-3 du Code de la Commande Publique). Dans ce cas, le candidat justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre concerné (article R2143-12 du Code).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** Pour le lot 1, la Valeur technique, pondérée à 40%, est appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et l'installation de 140m linéaires de BOA (analysée au vu du délai mentionné par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et l'installation de 50 m<sup>2</sup> de cassettes inox en zone commerciale (analysée au vu du délai mentionné par les candidats en partie 2 du mémoire technique). Pour le lot 2, la Valeur technique, pondérée à 40%, est appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et l'installation de 200m<sup>2</sup> de pierre agrafée (analysée au vu

du délai mentionné par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et l'installation de 250m<sup>2</sup> de carrelage (analysée au vu du délai mentionné par les candidats en partie 2 du mémoire technique). Pour le lot 3, la Valeur technique, pondérée à 40%, est appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et la peinture de 500m<sup>2</sup> (analysée au vu du délai mentionné par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et l'installation de 400 m<sup>2</sup> de faux plafond (analysée au vu du délai mentionné par les candidats en partie 2 du mémoire technique). Pour le lot 4, la Valeur technique, pondérée à 40%, est appréciée en fonction du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. La valeur technique est composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et l'installation de 140m linéaires d'éclairage pour le chemin lumineux du BOA (analysée au vu du délai mentionné par les candidats en partie 1 du mémoire technique). - Sous-critère 2 (50%) : Optimisation du délai pour la fourniture et l'installation de 70 m linéaires d'éclairage pour le chemin lumineux du faux plafond (analysée au vu du délai mentionné par les candidats en partie 2 du mémoire technique).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Pour chacun des lots, le critère Prix pondéré à 60%, est analysé compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED) du lot concerné, annexe 1 de l'Invitation à Soumissionner (IS), dont les prix unitaires sont issus du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné, annexe 1 de l'Acte d'Engagement (AE). Pour chacun des lots, l'offre classée en première position, au vu des critères énoncés ci-dessus après négociation, est réputée « Offre économiquement la plus avantageuse ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Pour chaque sous-détails de prix unitaires mentionnés dans le BPU, en annexe 1 de l'Acte d'engagement du lot concerné (document joint en phase ultérieure, aux candidats admis à déposer une offre), en vertu des articles R2191-32 à R2191-35 du Code, il est prévu, à la charge du Titulaire, une retenue de garantie qui est prélevée par fractions sur chacun des versements autres que l'avance. En vertu de l'article R2191-33 du Code, le montant de la retenue de garantie ne peut être supérieur à 5% du montant du bon de commande considéré, augmenté, le cas échéant, du montant des modifications en cours d'exécution. Il n'est pas prévu de retenue de garantie pour les autres postes du BPU.

**Date limite de réception des demandes de participation :** 04/04/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 12 MONTH

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Pas de code d'obligation d'exécution

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Les candidats peuvent présenter une proposition soit en tant que candidat individuel soit sous la forme d'un groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'entité adjudicatrice. Conformément à l'article R2142-21, la RTM a interdit aux candidats de présenter pour un marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code. Il est à noter que l'habilitation du mandataire par les membres du groupement sera à joindre dans le dossier de candidature.

**Montage financier :** Les prestations objet de la présente consultation, sont financées sur le budget d'investissement de la Régie des Transports Métropolitains. Pour chacun des lots, les prestations ouvrent droit au versement d'une avance et au paiement d'acomptes, dans les conditions définies dans le Règlement de la consultation "Phase candidature" joint en annexe du présent Avis d'appel public à la concurrence.

**Informations relatives aux délais de recours :** Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Marseille: 22/24 rue Breteuil, F - 13006 Marseille, Tél : +33 491134813 Organe chargé des procédures de médiation : Le Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret CS 80001 Marseille cedex 6, F - 13282 Marseille

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui traite les offres :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Numéro d'enregistrement :** RTM

**Adresse postale :** Siège social de la RTM: 79, boulevard de Dunkerque

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13235

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Régie des Transports Métropolitains (RTM) - Département Commande Publique 80, boulevard du Métro 13013 Marseille

**Adresse électronique :** marchespublics@rtm.fr

**Téléphone :** 0491105139

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 46e076ce-152b-491f-9f87-e2054cb6d71a - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 18/03/2024 à 15:05

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 18/03/2024